

WWF Guyane

2 Avenue Charlery Route de Montabo 97334 Cayenne cedex guyane@wwf.fr Tél. 05 94 31 38 28 Fax. 05 94 35 18 84

Monsieur le Préfet de Guyane Préfecture de Guyane Rue Fiedmond 97300 CAYENNE

Cayenne, le 20 avril 2023.

Objet : Biomasse forestière en Guyane, projet MIA.

Monsieur le préfet,

Nous avons pris note d'un article paru le mois dernier dans le journal « l'usine nouvelle », portant sur le projet MIA en Guyane, qualifié « d'agroforesterie », au sein duquel le WWF est mentionné.

C'est en effet sous un angle d'agroforesterie que ce projet nous avait été présenté en 2018, lors d'un premier échange tenu à la demande d'un intermédiaire promouvant ce projet. Nous avions alors conseillé à cette personne de contacter le cabinet Deloitte, qui travaillait sur un scénario d'orientation économique soutenable pour le territoire pour le compte du WWF France. Nous lui avions aussi proposé de prendre l'attache de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, compétente sur les questions liées à la faune.

Par la suite, et sur la base d'un dossier examiné en détails, nous avions à nouveau rencontré le même interlocuteur en 2020. Nous avions alors indiqué que nous ne considérions pas cette initiative comme relevant de l'agroforesterie, car basée sur une étape initiale de déforestation significative (plus de 3500Ha), à vocation d'exploitation de bois d'œuvre et de bois énergie, associée à des démarches annoncées de plantation énergétiques sur une surface équivalente (3100Ha), sur un modèle économique essentiellement dépendant de la déforestation initiale. Nous n'avons, depuis cette date, eu aucun autre contact autour de ce projet.

Aussi, nous avons été surpris de constater dans l'article susmentionné que le WWF aurait délivré « de précieux conseils techniques », sans qu'il ne soit fait mention de l'ensemble des éléments que nous avions partagé il y a plus de deux ans. Nous avions par ailleurs refusé de siéger au sein d'un « comité de suivi » annoncé autour du projet.

A l'heure où vos services analysent la pertinence d'une éventuelle concession en faveur de ce projet, nous souhaitons partager avec vous ces éléments.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur ce sujet, comme sur les nombreux aspects liés à la préservation de la biodiversité locale.

Laurent Kelle Responsable du WWF Bureau Guvane